



Mise en place DU CSE

Par Latina

Bonjour,

Je voudrais savoir si l'inspection du travail a le droit de s'opposer à une mise en place d'un CSE. SI OUI quels pourraient être les raisons ? Sachant que l'effectif minimum légal pour le déclencher est atteint.

Par Prana67

Bonjour,

L'inspection du travail s'oppose à quoi exactement ?

A la tenue même des élections ? Désaccord sur les listes présentées ? Qui a demandé à l'inspection du travail d'intervenir ?

Par mig

Bonjour,

Le seuil d'effectif pour déclencher un accord preelectoral est en principe impératif Ce qui veut dire que l'on ne peut pas y déroger par un accord collectif.L'inspecteur du travail ne peut intervenir que pour irregularite de la procedure de mise en oeuvre du protocole preelectoral comme par exemple des problemes de corps electoral ou encore d'eligibilite (anciennete des candidats au CSE au sein de votre entreprise, problemes de representativite syndicale des syndicats invites a participer au protocole preelectoral, voir meme probleme de delai pour la reception du courrier recommande les invitants a y participer Etc...).

Par Latina

Elle s'oppose à la mise en place du CSE dans une entreprise car elle estime que l'effectif n'est pas assez important

Par Latina

Elle s'oppose à la mise en place du CSE dans une entreprise car elle estime que l'effectif n'est pas assez important

Par Prana67

Vous êtes moins de 11 en équivalent temps plein ?